



ENQUÊTE PUBLIQUE DU VENDREDI 22 octobre 2021  
BO 42 2021

Commune de Crans-Montana  
Enquête publique  
Secteur Randogne

Requérant : Olivier et Karin Papaux, Chemin des Courtis 3, 1252 Meinier  
Auteur des plans : FB Art 3D Sàrl, Route du Foulon 14, 3977 Granges  
Projet : Construction d'un chalet en résidence principale  
Situation : Parcelle No 5928, plan No 30, au lieu-dit Les Tsanlongs à 3975 Randogne  
Propriétaire : Olivier et Karin Papaux, Chemin des Courtis 3, 1252 Meinier  
Zone 1A RIC et zone non affectée - Coordonnées : Y 2'605'040 / X 1'128'616  
Dépôt du dossier le 15.07.2021 Dossier 2021.239

Requérant : Gerardo Farini, Route des Grands-bois 6, 1164 Buchillon  
Auteur des plans : Arcosarre Architecture SA, Place de plaisance 2, 1920 Martigny  
Projet : Ajout d'une véranda, de fenêtres, d'un balcon et modifications intérieures  
Situation : Parcelle No 2937, plan No 30, au lieu-dit Cheneveches à 3975 Randogne  
Propriétaire : Gerardo Farini, Route des Grands-bois 6, 1164 Buchillon  
Zone 1A RIC - Coordonnées : Y 2'605'178 / X 1'128'641  
Dépôt du dossier le 11.10.2021 Dossier 2021.316

Requérant : Paul-André Nanzer et Meier Anne-Lise, Naves 38, 3974 Mollens  
Auteur des plans : Eric Papon & Partenaire SA, Avenue du Rothorn 11, 3960 Sierre  
Projet : Remplacement du chauffage électrique existant par une PAC air-eau extérieure  
Situation : Parcelle No 5761, plan No 29, au lieu-dit Naves à 3975 Randogne  
Propriétaire : Paul-André Nanzer et Meier Anne-Lise, Naves 38, 3974 Mollens  
Zone 1A RIC - Coordonnées : Y 2'605'429 / X 1'128'374  
Dépôt du dossier le 11.10.2021 Dossier 2021.324

Pendant la période exceptionnelle de pandémie et jusqu'à nouvel ordre, les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au numéro suivant 027 486 19 00. Par la suite, ils seront en principe à nouveau consultables de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous au bureau communal de Chermignon. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Crans-Montana, le 22 octobre 2021  
L'Administration communale